



L'ARACT Guadeloupe recrute

UN(E) CHARGÉ(E) de MISSION H/F

Présentation de l'ARACT Guadeloupe

L'ARACT Guadeloupe est un organisme paritaire régional créé par les partenaires sociaux en octobre 2009 <http://guadeloupe.aract.fr/> .

Elle fait partie du réseau Anact-Aract, coordonné et piloté par L'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), établissement public fondé en 1973, sous tutelle du ministère en charge du travail.

La mission de L'ARACT Guadeloupe est de favoriser l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail dans les structures privées et publiques, en s'appuyant sur des pratiques de concertation. Son action vise à agir sur les déterminants des conditions de travail (facteurs organisationnels, relations professionnelles, dialogue social, promotion de la santé au travail...).

Intervenant dans le cadre d'une mission de service public, les principaux financeurs de L'ARACT Guadeloupe sont L'ANACT, L'Etat (DEETS), le Conseil Régional et le Fonds Social Européen.

Cadre et missions

Vous exercerez votre activité, sous la responsabilité du directeur et travaillerez en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe.

Vos missions principales seront les suivantes :

- Conduire des interventions en mode projet auprès des entreprises, des branches professionnelles ou dans une approche territoriale
- Accompagner au changement
- Transférez des outils et méthodes dans une approche collaborative associant toutes les parties prenantes des entreprises
- Proposer, animer des actions collectives, en particulier en direction, des TPE/PME, des partenaires externes, des partenaires sociaux ou des acteurs publics,
- Contribuer à des travaux de capitalisation de connaissances, à la production de méthodes et d'outils à destination des entreprises,

La nature des missions qui vous seront confiées exigent une expertise et des capacités d'expression écrites et orales éprouvées.

Vous conduirez ces missions dans le respect des règles déontologiques et méthodologiques du réseau Anact-Aract.

Votre capacité à concilier autonomie et travail en équipe, vos qualités d'analyse, de synthèse et la rigueur dont vous faites preuve seront des atouts pour rejoindre une équipe mobilisée autour d'enjeux collectifs touchant le territoire de la Guadeloupe.

Profil recherché

Titulaire d'une formation supérieure Bac+5 dans les disciplines en lien avec l'organisation des entreprises, les relations sociales appliquées au travail (psychologie du travail, sociologie du travail, santé au travail...), vous disposez d'une expérience professionnelle réussie minimale de 5 à 10 ans dans l'accompagnement, le conseil auprès des TPE/PME dans les domaines relevant de notre champ de compétence.

Vous maîtrisez les fondamentaux de l'organisation du travail, les problématiques de maintien en emploi, usure, pénibilité, prévention des risques professionnels, promotion de la santé au travail et les méthodes d'analyse du travail.

La connaissance du tissu économique et social de la Guadeloupe et des réseaux d'acteurs locaux constituerait un plus.

Vous devrez être capable d'intervenir rapidement sur l'ensemble du territoire à l'issue d'une brève période d'appropriation des méthodes internes.

Conditions d'emploi

- Durée de travail et du contrat : Poste en CDD de 18 mois pour surcroît d'activité, à temps plein (35 H).
- Statut : Cadre
- Déplacements sur l'ensemble de la Guadeloupe et, plus ponctuellement dans le réseau (permis B exigé).
- Rémunération brute annuelle variable 35 /40 k€ selon le niveau de qualification et l'expérience (Convention Collective Nationale 3018 : "Bureaux techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseils").

Modalités de recrutement

Le dossier de candidature comportera :

Un CV détaillé

Une lettre de motivation,

Il sera adressé par courriel : guadeloupe-aract@anact.fr

La sélection des candidat(e)s s'effectuera sur la base du dossier de candidature et d'entretiens.